

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 FÉVRIER 2013



AAPPMA



GUÉMENÉ / SCORFF

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'Assemblée Générale s'est tenue le 9 février à 18H30, salle des associations à Guémené-sur-Scorff. 25 pêcheurs étaient présents, la foule ! Chaque année nous espérons un sursaut de militantisme mais force est de constater que les pêcheurs demeurent individualistes et souvent consommateurs, mais l'an prochain, ce sera encore mieux !

S'il fallait qualifier l'année 2012 je dirais « PARADOXALE » : moins de pêcheurs locaux, plus de gens de l'extérieur qui nous félicitent pour la qualité des poissons et de la beauté de nos rivières ; un début de saison misérabiliste à cause des intempéries et des températures froides dues à ce petit vent nordet qui n'encourageait pas les truites à sauter sur l'appât. Bref, la dèche, et le doute qui s'installe, même chez les plus acharnés. Pourtant, quand les conditions climatiques ont changé, les paniers se sont remplis, et avec du beau poisson ; il était donc là, mais à la pêche il ne suffit pas de jeter son hameçon dans l'eau pour que « Dame Fario » s'y embroche, la pêche est un art, pas un stand de tir forain ou une loterie où l'on gagne à tous les coups.

Ce préambule philosophique explique peut-être qu'en 2012 nous avons enregistré une perte de 39 cartes adultes, soit 23,3% (voir tableau). Les AAPPMA voisines, de l'Ouest du département perdent aussi des adhérents, parfois une soixantaine de cartes (mais comme elles sont plus grosses, le pourcentage est moindre, par contre, dans l'Est, certaines sont en progression significative.

L'analyse de notre situation fait émerger plusieurs faits qui peuvent se cumuler, sans pour autant qu'un seul apparaisse prépondérant.

La fermeture du magasin Carpezone à Guémené, qui avait écoulé 26 cartes adultes à pu faire que certains pêcheurs se sont rabattus chez Ardent-Pêche et ont pris leur carte à Pontivy ; le moindre nombre des vacanciers, les effets de la crise, quelques décès, malheureusement, quelques départs, le non-renouvellement de quelques néo-retraités qui n'ont pas persévérés car leurs espoirs ont été déçus et enfin le turn-over naturel qui peut atteindre 40% des pêcheurs d'une année sur l'autre... Voici déjà quelques pistes de réflexion.

Tout ceci n'est pas nouveau. Nous avons anticipé en créant 12 dépôts de cartes sur notre secteur, pour être au plus près des pêcheurs (3 cartes seulement ont été vendues par Internet). La photographie des communes de résidence est la suivante :

Les acheteurs habitent dans 29 communes différentes dont 5 hors secteur et 9 hors département ; ces deux dernières catégories représentent 16 cartes adultes. Le petit nombre de cartes par commune laisse entrevoir une belle potentialité : 17 à Lignol, 13 à Ploërdut, 10 à Guémené, 10 à Cléguérec, 7 à Locmalo, 6 à Silfiac...

La pyramide des âges est symptomatique : aucun pêcheur entre 18 et 22 ans, la grande majorité entre 50 et 75 ans.

Je conclurai mon propos en vous demandant d'être vigilants lorsque vous prenez votre carte à l'extérieur ou par Internet, spécifiez bien que vous souhaitez adhérer à l'AAPPMA de Guémené et faites-le savoir à toutes vos connaissances.

Je vous souhaite une bonne saison de pêche 2013 et surtout, prenez des photos de vos plus belles prises que vous nous ferez parvenir... en gardant le secret du lieu, mais avec un beau sourire.

Daniel Quéré

BILAN FINANCIER

Le Trésorier a présenté les comptes, certifiés par les deux assesseurs réglementaires. Malgré le vol survenu chez notre dépositaire de Ploërdut entraînant une perte sèche de 310 €, le bilan de l'année 2012 se solde par un excédent de 1018 €.

Le bilan est voté à l'unanimité des membres présents.

RÉGLEMENTATION



Traites maillées du Scorff pêchées aux vairons, pêcheur contrôlé par Christophe.

Ouverture

1^{re} catégorie : du 9 mars à 8 heures au 15 septembre inclus

2^e catégorie : > Brochet, black-bass, perche, sandre : du 1^{er} mai au 31 décembre

> Poisson blanc : toute l'année

> Anguille : du 1^{er} avril au 31 août (1^{re} et 2^e catégorie)

ATTENTION : le carnet de capture est obligatoire et vous sera demandé par les gardes.

Saumon, alose : réglementation en attente.

Quelques rappels :

- **Truite non maillée**, dans nos rivières, les petites truites sont légion et parfois, elles engagent tellement que l'on peut les abîmer. **En aucun cas vous n'avez le droit de garder un poisson qui ne fait pas la taille légale**, il peut vous en coûter jusqu'à 450 € par poisson, je n'ose calculer le prix au kilo !

- **Surveillance des cannes :** votre présence est obligatoire, en cas d'absence momentanée, posez-les sur la berge.

- **Photo sur le permis :** elle est obligatoire, sauf si elle figure déjà sur votre CHI. En cas d'oubli, vous êtes passible de 90 € d'amende.

- **Perte de votre permis :**

a) Vous l'avez acheté chez un dépositaire : téléphonez au trésorier, en précisant le numéro, le nom du dépositaire et la date d'achat. Nous vous ferons parvenir les imprimés nécessaires, mais le nouveau timbre piscicole restera à votre charge.

b) Vous l'avez acheté par internet : vous avez le droit à trois copies.

- **Pêche de la carpe de nuit au Dord :** Elle est autorisée depuis l'an passé, les plus beaux spécimens dépassent les dix kilos (n'oubliez pas de nous envoyer une photo).



Truite de l'Aër, fin mai, à la mouche sèche, 43 cm pour 1,2 kg.

TARIFS 2013 DES CARTES DE PÊCHE DANS LE MORBIHAN

- Carte interdépartementale EHGO pré-imprimée avec CPA majeur : 89 €

- Carte personne Majeure (à partir de 18 ans) : 73 €

- Carte « promotion femme » : 30 €

- Cartes jeunes :

Personne mineure, de 12 à 18 ans : 15 € (EHGO incluse)

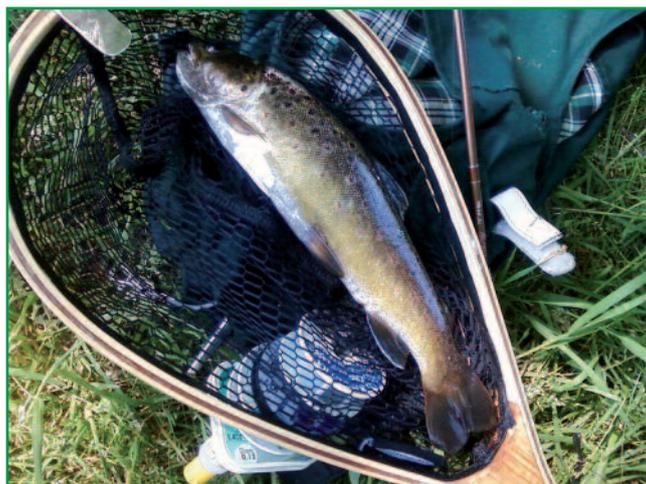
Carte découverte : réservée aux moins de 12 ans : 3 €

BILAN DE LA GARDERIE

Nos deux gardes se sont montrés particulièrement actifs : 329 pêcheurs ont été contrôlés en 92 sorties, ce qui, en temps cumulé représente 297 heures de présence sur le terrain et 1759 km parcourus. Seulement deux pêcheurs sans cartes se sont faits surprendre et ont dû régulariser leur situation. Tous les pêcheurs rencontrés apprécient cette vigilance et aiment échanger des informations avec nos gardes. Ces chiffres démontrent qu'il y a une bonne fréquentation sur notre secteur et confirment la présence de beaucoup de gens de l'extérieur.

FÊTE DE LA PÊCHE

Le dimanche 2 juin, une trentaine de pêcheurs se sont retrouvés au Dordu, nous avons lâché presque trois cents truites dans la semaine ; le temps était idéal et les poissons mordeurs, certains ont réalisé leur quota de dix truites en moins d'une heure, avec comme appât une pâte aromatisée mais les classiques vers de fumier ont aussi donné de bons résultats. Un apéritif et des cadeaux pour les plus jeunes ont clôturé les festivités.



Truite du Scorff prise à la mouche.



Après l'effort...

GESTION DES ÉTANGS

Au fil des ans, nous constatons que des pêcheurs, jeunes ou vieux sont plus enclins à pêcher en étangs qu'au bord des rivières ; nous devrions entamer une réflexion pour savoir s'il ne faudrait pas développer ce type de pêche en procédant à des lâchers de poissons plus fréquents, en particulier au Dordu, même si nous risquons de voir apparaître certains « prédateurs » de chez nous ou d'ailleurs ? Pour Lesmaec je crois qu'il faut le réserver en priorité pour les jeunes, il est plus pêchant vu sa superficie et la densité de poissons après déversement.

Initiative pour 2013 : Invitation des jeunes par parrainage. Un « ancien » parraine un ou plusieurs jeunes. L'étang du Dordu se prêterait bien pour une telle initiative. Nous ferions un déversement de truites arc-en-ciel et pendant un week-end de mai, l'étang serait réservé uniquement aux équipes ainsi constituées ; le but est d'emmener les jeunes au bord de l'eau avec une chance raisonnable d'attraper du poisson. Attention, le permis sera obligatoire, c'est seulement pour la fête de la pêche qu'il y a une dérogation. L'assemblée trouvant l'initiative intéressante, le bureau se réunira courant avril pour concrétiser le projet. L'annonce se fera par voie de presse.

PROJET DE COMITÉ INTER-BASSINS

Historique : en 2011, la Fédération avait réuni les représentants des AAPPMA en urgence pour entamer une réflexion sur ses difficultés financières. A l'issue du débat, les AAPPMA avait souhaité plus de décentralisation et de concertation. La création de comités inter-bassins, réunissant toutes les AAPPMA de chaque bassin est une première réponse. Cette division du territoire correspond aussi aux différents Syndicats de bassins initiés par la loi sur l'eau : exemple le Syndicat du Scorff, du Blavet ou de l'Ellée. Chaque commune est rattachée à un ou plusieurs bassins versants. L'AAPPMA de Guémené sera rattachée à deux comités car la Sarre se jette dans le Blavet, et à l'ouest, il a été créé un comité Scorff-Ellée comprenant les AAPPMA de Plouay, Gourin, le Faouët et Guémené. Ces entités se réuniront trois ou quatre fois l'an ; l'animateur sera un membre du C.A. de la fédé adhérent à l'une des AAPPMA du secteur. Le but affiché de l'opération est d'instaurer un travail en commun des gens de terrain et de créer des synergies pour développer le loisir-pêche. Bien sûr que certains esprits chagrin pourraient voir là le début d'une intégration des petites AAPPMA au profit des plus grosses... Nous avons déjà prévenu : **coopération oui, intégration non**, la pêche est riche de ses diversités, préservons-les. Affaire à suivre... De très près !



Carpes du Dord



PRÉSERVATION DES JUVÉNILES

Certains pêcheurs nous signalent la capture de grosse quantité de truites non maillées et sont effarés de voir comment certains jours elles avalent les appâts ou les cuillers, du coup, le décrochage est délicat et souvent les truites sont abîmées, alors comment faire ?

En premier lieu, l'abondance des juvéniles est le signe d'une rivière en bonne santé, où la reproduction naturelle se passe bien. Ayez en mémoire que seulement 2 à 3 truitelles sur mille deviendront adultes en trois ans, il faut donc prendre soin de la ressource.

La meilleure façon c'est de ferrer assez tôt pour ne pas laisser le poisson avaler l'hameçon. Ensuite, s'il est pris, de bien le traiter, en humidifiant ses mains pour ne pas enlever le mucus et les écailles, et d'opérer avec grand soin en utilisant une paire de pinces appropriées ou un dégorgeoir.

Soyez attentifs car beaucoup de ces « petites truites » peuvent être en réalité des tacons (les saumons juvéniles), qui souvent vivent en meute et sont particulièrement « voraces » car il leur faut prendre rapidement des forces pour affronter leur séjour en mer.

VENTE DES CARTES DE PÊCHE

Les différentes possibilités d'acquisition des cartes de pêche et surtout la mise en place des points de vente peuvent receler quelques effets pervers dont plusieurs AAPPMA ont eu à pâtir, tant il est vrai que beaucoup de pêcheurs se soucient peu de l'appartenance à une AAPPMA ou une autre. C'est un sujet sensible dont je vous entretiens chaque année et qui prend une tournure toute particulière depuis la possibilité de la vente en ligne.

Deux cas de figures majeurs se présentent dans notre secteur :

- a) Il n'y a pas de magasin de vente d'articles de pêche dans votre secteur : vous devez compenser par la multiplication des points de vente car les pêcheurs d'Inguiniel ou de Silfiac ne viendront jamais acheter leur carte à Guémené, il faut créer un service de proximité ou le dépositaire et le pêcheur trouvent leur compte ;
- b) Il existe un ou plusieurs magasins de vente d'articles de pêche dans une ville voisine. Exemple à Pontivy avec Ardent-Pêche et bientôt Décathlon ; deux possibilités : jusqu'à l'an passé l'un des magasins vendait des « cartes papier », à la rigueur, on pouvait comprendre que le commerçant ne s'encombre pas des carnets de quatre ou cinq AAPPMA du secteur, la comptabilité n'aurait pas été simple ; seule la AAPPMA de Pontivy était distribuée, au détriment de ses voisines.

Cette année, la vente sera informatisée ce qui signifie que le vendeur devrait jouer le jeu de la diversification en demandant au pêcheur à quelle AAPPMA il souhaite adhérer. Ce n'est pas anodin. A Lanester, le nouveau magasin Alcédo a signé une convention avec trois AAPPMA pour éviter d'en privilégier une. Dans l'est du département le même phénomène s'est produit. Il est temps que la Fédération s'empare de ce problème, sensibilise tous les points de vente par internet, puisqu'elle les équipe et assure la formation, et établisse une charte instaurant une égalité de traitement à l'égard de toutes les AAPPMA. C'est urgent et cela préservera la bonne entente dans les comités de bassins. Après discussion, le Président donne lecture du projet de courrier ci-joint adressé au Président de la Fédération de Pêche du Morbihan :

Monsieur le Président,

Lors de l'Assemblée Générale de l'AAPPMA de Guémené, qui s'est tenue le 9 février, nous avons abordé le sujet de la vente des cartes de pêche par internet, en particulier chez les commerçants vendeurs d'articles de pêche. J'ai l'honneur de vous faire part de notre réflexion.

Dans nos campagnes, nous disposons de douze dépôts de cartes « papier » pour bien couvrir notre zone. La plus grosse vente est de 17 cartes adultes et la plus petite d'une seule. Pour mémoire, le magasin Carpezone de Guémené, qui a déposé son bilan en 2011, nous en écoulait une petite trentaine. On voit bien que ce n'est pas neutre. Plusieurs ex-adhérents ont repris une carte... Mais chez Ardent-Pêche au Sourn. Vous êtes informé que Décathlon s'est implanté à Pontivy récemment, il vend aussi des articles de pêche et souhaite devenir distributeur de cartes.

Tant que les ventes concernaient les « cartes papier », on pouvait concevoir que les commerçants ne voulaient pas s'encombrer d'une comptabilité fastidieuse en distribuant les cartes de plusieurs AAPPMA. Mais, maintenant qu'ils sont ou seront informatisés par la Fédération, nous pensons que le moment est venu d'avoir une réflexion sur ce sujet pour que chacun y trouve son compte.

La proposition que nous vous soumettons, c'est d'élaborer une charte de déontologie signée par les détenteurs des pôles informatiques et la Fédération, qui stipulerait que le libre choix de l'appartenance à une AAPPMA du secteur soit proposé systématiquement à chaque acheteur, en fonction de sa commune de résidence. Quelque chose d'approchant existe déjà chez Alcédo, à Lanester pour les AAPPMA de Lorient, Plouay et le Faouët. Dans l'Est du département, une démarche de ce type fonctionne aussi.

Il est évident que maintenant que les comités inter-bassins se mettent en place, une telle mesure contribuerait à éviter tout conflit d'intérêt.

Je vous saurais gré d'examiner cette suggestion au niveau des instances de la Fédération et de nous tenir informés des suites que vous comptez y donner.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma sincère considération.

Texte et décision votés à l'unanimité des présents.

TRAVAUX INVESTISSEMENTS

Nous attendons la mise en place des parcours de pêche par la fédération. Au Dordu, les panneaux devraient être changés.

Le pont sur le Scorff en face de Kravial a un peu de retard car la scierie n'a pas encore débité les planches, nous espérons les recevoir au printemps.

Parking de Cabreno, il est difficile de se garer dans le secteur qui est pourtant bien fréquenté ; nous envisageons de réaliser un terre-plein à l'emplacement de l'ancienne maison du meunier. Il faudra d'abord dégager quelques arbres dont certains penchent vers la route. Normalement cela devrait faire partie de la mise en place d'un parcours de pêche qui donnerait droit à des subventions. Affaire à suivre.

PARCOURS NO KILL

Le parcours situé en aval de Guémené arrive à maturité. Nous avons pas mal de gens intéressés, en particulier des « extérieurs ». D'autres AAPPMA souhaitent en réaliser aussi et nous ont demandé conseil. Je pense que ce type de parcours correspond en effet à un certain profil de pêcheurs et enrichi l'offre et l'attractivité du secteur. A partir de cette année, vous avez le droit à une truite par jour mais la maille est à 28 cm et, n'oubliez pas, sans ardillon sur l'hameçon.

Ce type d'initiative peut très bien entrer dans un projet inter-bassin. Un adhérent digne de confiance, m'a raconté qu'il y a raté une truite « énorme », qui a cassé son bas de ligne. Il est revenu plusieurs fois pour tenter la belle mais... Elle est toujours là ! Attention, je le répète : « **hameçon sans ardillon** ».



Truites de la Sarre.

LE POINT SUR PONT CALLECK



L'étang n'existe plus, un pont-cadre a été installé à l'emplacement de l'ancien déversoir. Les « ponts-cadres » sont à section carrée ou rectangulaire par opposition aux anciennes buses à section circulaire, leur forme favorise la reconstitution du lit naturel de la rivière. Un aménagement touristique des lieux est à l'étude. Les saumons eux n'ont pas attendu puisque déjà ils colonisent le Kergustan.

DISCOURS D'UN JEUNE PÊCHEUR DE 90 ANS

Avant de clore l'AG, un jeune adhérent de 90 ans, ancien garde de pêche a souhaité prendre la parole. Si j'ai bien compris, c'est l'histoire d'un saumon d'au moins 80 cm, vu dans le ruisseau du Chapelain, dans une « propriété privée » et qu'un ancien braconnier aurait pu prendre facilement à la fourche de cantonnier à neuf doigts, pour partager avec « certains » de ses copains... Dans la confusion du propos, personne n'a été en mesure de savoir si la bête a été réellement mangée ou si l'envie si forte, a perturbé le beau hâbleur. En tout cas, tout le monde a apprécié le beau discours du jeune homme. Eugène, n'oublie pas ton sifflet pour la fin du chantier de nettoyage et prépare-nous encore quelques histoires du même tonneau car cette amitié est précieuse pour tous. Merci.

Poisson-hôte des mulettes perlières : truite ou saumon ?

Le ruisseau de Bonne Chère, sur le bassin de la Sarre, a probablement autrefois accueilli le saumon atlantique dans son cours. Ce poisson est-il un poisson-hôte pour la mulette perlière comme en Irlande ou en Scandinavie ?

Dirigée par Guillaume Evanno (1), cette expérience a été conduite en 2012. Les résultats feront l'objet d'une publication scientifique ; quelques résultats préliminaires sont toutefois déjà disponibles.

Une pêche électrique a été réalisée le 31 août 2012 sur la Sarre à Melrand. 158 saumons atlantiques et 127 truites farios ont été capturés. L'ensemble de ces poissons ont été mesurés, pesés et marqués avec des balises PIT tag (2). Sur ce lot de poissons, 105 saumons et 105 truites ont été mis en contact avec des larves de mulette perlière récoltées sur le Bonne Chère. Le reste des poissons marqué n'a pas été mis en contact et a fait office de lot témoin. Après ces manipulations, l'ensemble des poissons a été remis à l'eau.

Une nouvelle pêche électrique a eu lieu le 4 octobre 2012. 116 saumons atlantiques, dont 68 marqués, et 198 truites, dont 16 marquées, ont été recapturés. Après vérification des branchies des poissons, 27 % des saumons marqués étaient porteurs de larves (environ 10 larves par poisson porteur) et 100 % des truites marquées étaient porteuses (environ 33 larves par poisson). La truite fario semble donc être l'hôte préférentiel des mulettes perlières du ruisseau de Bonne Chère et par extrapolation, sur le bassin de la Sarre.

(1) INRA-AGROCAMPUS OUEST Écologie et santé des écosystèmes à Rennes (2) PIT tag = Passive Integrated Transponder



Pêche électrique du 4/10/2012



Contrôle des branchies d'une truite

Les travaux de restauration engagés sur les cours d'eau à mulette perlière se poursuivent

Dans le cadre d'un Contrat Territorial « Milieux Aquatiques », le Syndicat de la Vallée du Blavet, en partenariat avec Pontivy Communauté, a lancé en 2011 plusieurs actions dans le but de restaurer l'habitat des mulettes perlières sur le ruisseau de Bonne Chère. En 2012, un travail avec les agriculteurs du bassin-versant a été engagé pour limiter l'abreuvement direct du bétail au cours d'eau, la pose de clôtures quand cela est nécessaire et la plantation d'arbres en berges pour les stabiliser et pour limiter l'augmentation estivale de la température du cours d'eau.



Plantations en berges



Suppression d'un abreuvement du bétail

Deux mini-films sur le projet sont disponibles sur notre site Internet www.life-moule-perliere.org/accueilmoule.php ou sur Youtube : www.youtube.com/user/LifeMulette

Le saumon en 2012 :

Le Scorff fait l'objet de suivis des populations des poissons migrateurs dont le saumon atlantique. A partir des poissons contrôlés à la station du Moulin des Princes, les populations d'adultes et de juvéniles de saumon du Scorff sont estimées.

Rappel sur le cycle de vie du saumon :

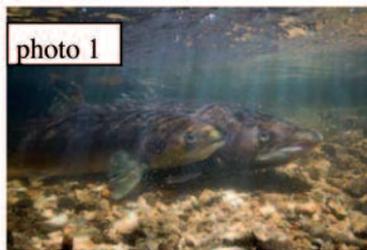


photo 1

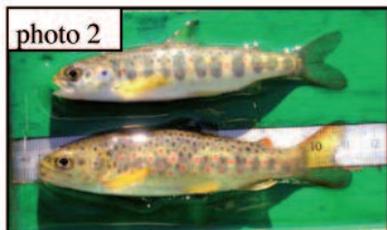


photo 2



photo 3

- La reproduction des saumons s'effectue en décembre (photo 1), les alevins sortent des frayères au printemps. Les alevins, appelés Tacons, vont se nourrir d'insectes qui dérivent. Ces Tacons vont mesurer de 6 à 10 cm dès leur premier été. (photo 2 tacon dessus, truite fario en dessous). Sur le Scorff, les tacons dépassent très rarement les 20 cm.

- Dès leur premier anniversaire, les plus gros tacons vont se transformer en « Smolts » (saumoneaux prêts pour partir en mer). Les plus petits partiront à leur deuxième anniversaire (photo 3). Ils partiront par petits groupes en Avril, pour un voyage marin plus ou moins long.

- La plupart (plus de 80%) reviendront 13 à 15 mois plus tard, en été. On les appelle alors « castillons », nom utilisé en Bretagne pour ces petits saumons d'été. Ils mesurent alors 60 cm et pèsent + ou - 2kg (photo 4)

Très peu reviendront adultes dit « saumons de printemps ». Cette catégorie de saumon revient dans le Scorff deux ans après leur départ en mer. (photo 5,6) Ils mesurent en moyenne 70 cm et pèsent + ou - 4kg.

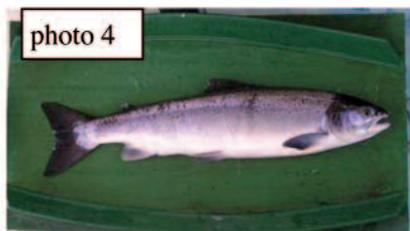


photo 4

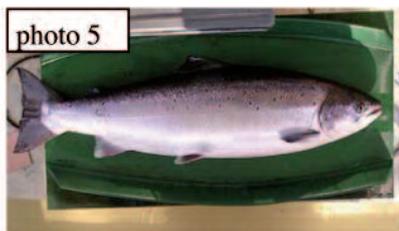


photo 5



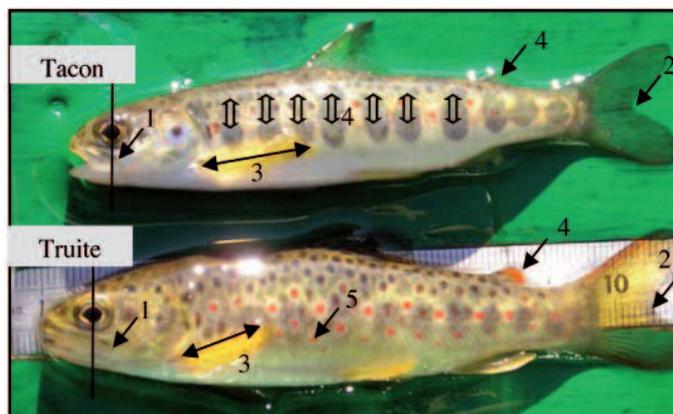
photo 6

Truites et Tacons : Ne pas les confondre !

Le saumon colonise chaque année, le Scorff jusqu'à Guéméné. Il est présent sur de nombreux affluents (chapelain, St Vincent et depuis l'ouverture de Pont Calleck, sur le Kergustant à Kerlautre).

Pour les pêcheurs il faut bien faire la différence, même si la taille des tacons dépasse rarement les 20 cm, soyez vigilant.

- 1- Un tacon a une plus petite bouche que la truite,
- 2- Sa caudale est plus échancrée,
- 3- Sa forme est plus allongée (fusiforme) et ses nageoires pectorales sont plus longues,
- 4- Les marques de doigts sont plus marquées et souvent la nageoire adipeuse est dépourvue de points rouges.
- 5- Il y a peu ou pas de points rouges en dessous de la ligne latérale du tacon.



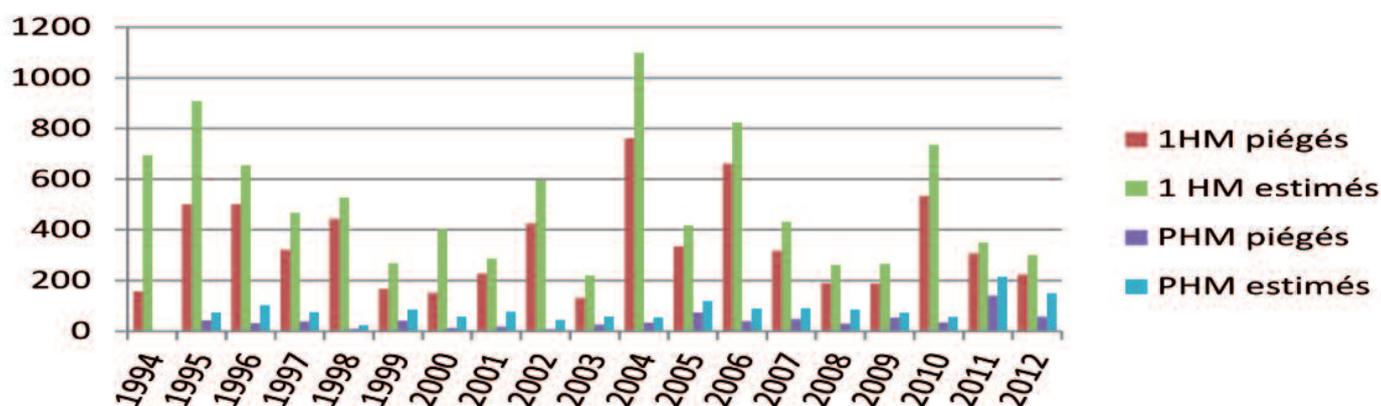
Lors de la capture à la ligne, le tacon est plus vivace et frétille vigoureusement par rapport à une truite de même taille.

LES ADULTES DE SAUMON DU SCORFF



Le nombre d'adultes qui remontent le Scorff varie d'une année à l'autre. 2012 a été une bonne année en nombre de Saumon de printemps (150) et moyenne en Castillons (300). Ces résultats ne sont pas en adéquation avec les smolts produits par le Scorff. Les survies en mer sont faibles, moins 3 % en 2012 pour les castillons 1,3 % pour les saumons de printemps, alors que fin des années 1990, les survies étaient supérieures à 7%. *Tout semble aller mieux en rivière depuis 2000 mais les résultats en mer sont mauvais.*

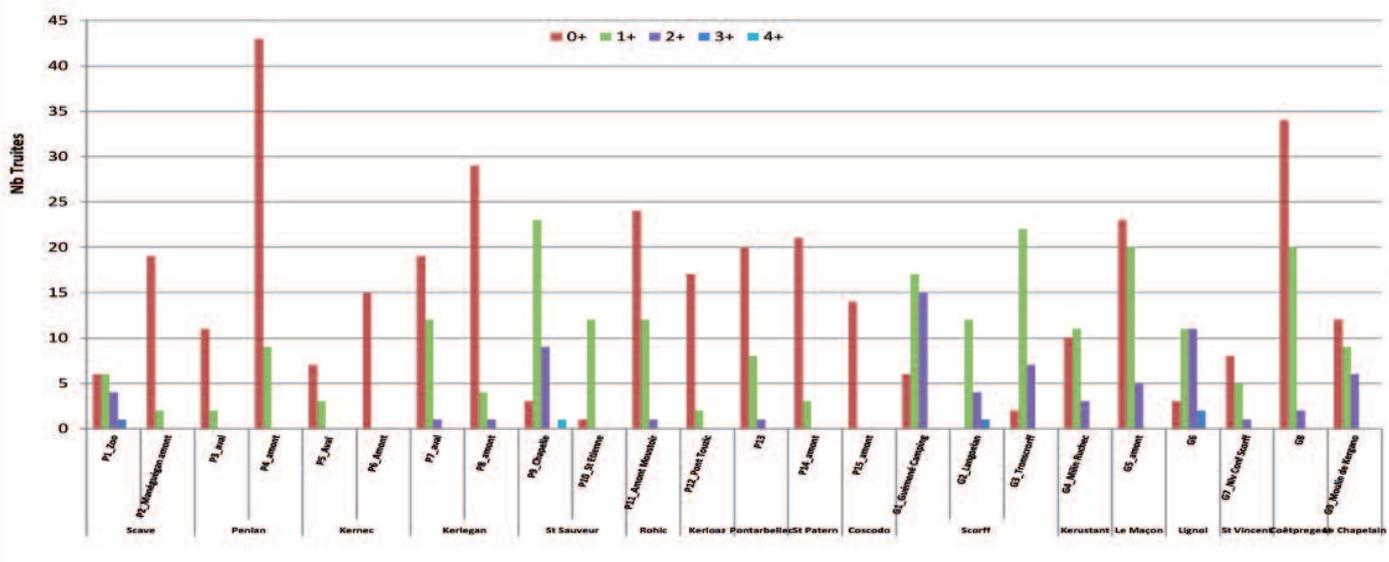
Captures au piège du Moulin des Princes



La Truite en 2012:

Depuis 2009 voir 2007 pour certaines stations, des inventaires de truites fario sont effectués sur le bassin du Scorff. Sur la base d'un inventaire comparable à celui réalisé sur le saumon, l'indice appelé « Vigitruite » est réalisé sur 24 stations, dont 9 sur l'APPMA de Guémené. Cette technique permet de chiffrer le recrutement de truitelles de l'année. Les secteurs pêchés ne sont pas des secteurs profonds accueillant des grosses truites mais des tronçons pouvant accueillir les jeunes truitelles. Malgré tout certains secteurs sont plus favorable aux stades de truites plus âgées (P1, P9, G1, G2, G3, G4, G6).

Scorff (vigitruite 2012)



INVENTAIRES DES JUVÉNILES DE TRUITES (VIGITRUIE)

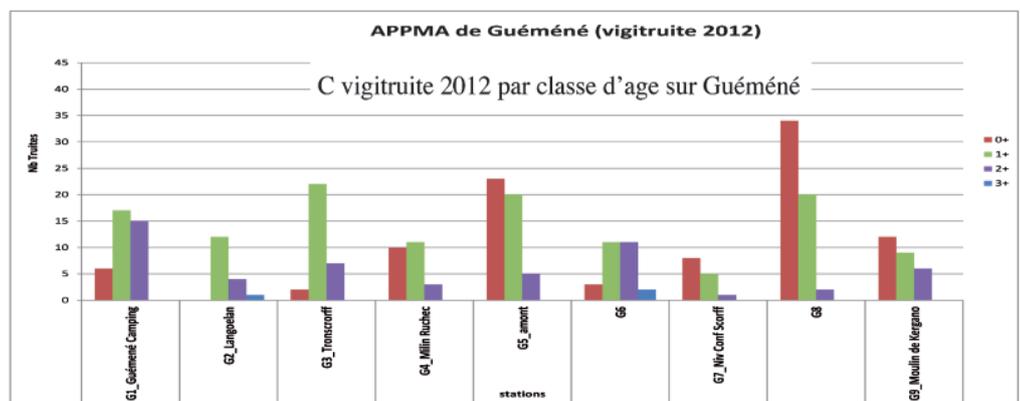
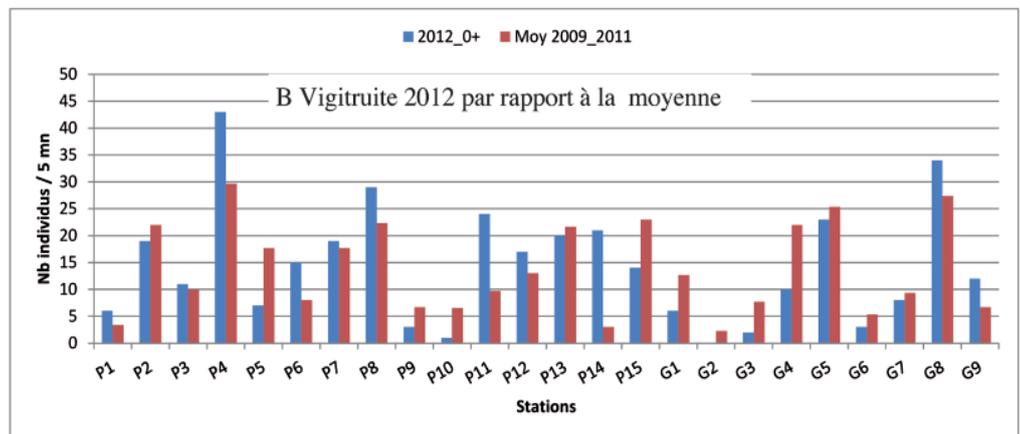
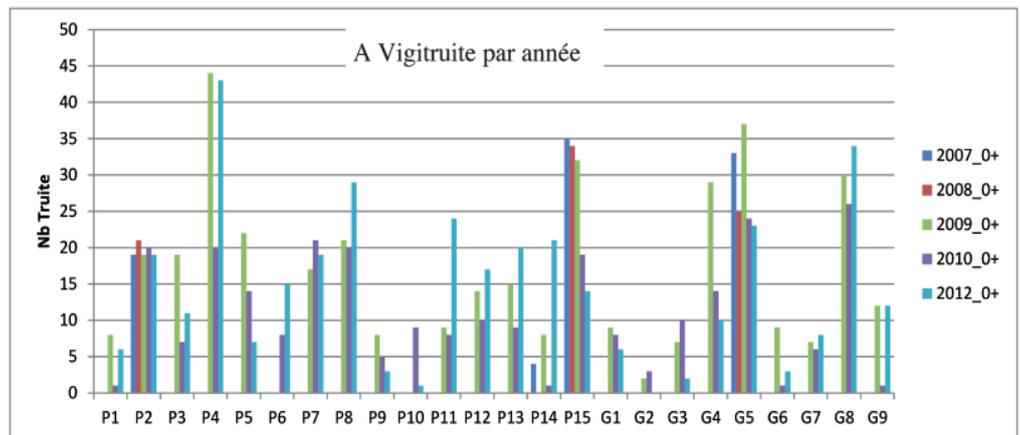
Commentaires pour les stations sur Guéméné :

NB : - 0+ (truitelles de l'année <10cm)
 - 1+ (truitelles entre 10 à 18 cm)
 - 2+ (> 20cm)

A et B : On observe en 2012, une diminution de la production de jeunes truites (0+ en bleu ciel) sur Guéméné par rapport à la moyenne 2009-2011 sauf « Le Coët Prégent G7 et le Chapelain G8». Tronscorff G3 et le Kerustant G4 accuse une diminution de truitelles de l'année. Ces fluctuations sont souvent observées chez la truite. Il faut noter la présence de tacon encore cette année sur Le Chapelain au moulin de Kergano, le St Vincent et le Kergustant à Kerlaautre.

C : Certaines stations sont plus propices aux truitelles de 1+ et 2+ comme le camping de Guéméné, le Scorff à Langoëlan, le moulin de Tronscorff et le Kergustant à Lignol. A la vue des truites 1+ présentes cet automne, l'ouverture sur certains cours d'eau, devrait être encore bonne cette année... à suivre

Station	code
Guéméné camping	G1
Langoëlan	G2
Tronscorff	G3
Kerustant Moulin Ruchec	G4
Le Maçon	G5
Lignol	G6
St Vincent	G7
Coët Prégent	G8
Le Chapelain	G9
Scave Zoo	P1
Scave Manéguégant	P2
Penlan aval	P3
Penlan amont	P4
Kernec aval	P5
Kernec amont	P6
Kerlégan aval	P7
Kerlégan amont	P8
St Sauveur Chapelle	P9
St Sauveur St Etienne	P10
Rohic	P11
Kerloaz	P12
Pont ar Bellec amont	P13
St Patern	P14
Coscodo	P15



NETTOYAGE DES RIVIÈRES

En deux séances, avec une vingtaine de volontaires, un kilomètre et sept cent trente deux mètres, pour être précis, ont été nettoyés sur le ruisseau de Quénépévan, qui se jette dans le Gadouar presque en face de chez Rémy Darcel et celui de Kerstrat, sur la route du Bretier. Surprise : dans ce dernier nous avons trouvé une truite fario de 25 cm et une belle anguille de plus de 60 cm alors qu'une partie du cours d'eau est busée... Pour fêter la fin des travaux, notre trésorier avait retenu une table au restaurant de Ploërdut, même Eugène est venu nous donner un coup de main... à l'apéro et au repas, qu'il a animé en racontant ses souvenirs de sabotier !

Cette année, en septembre, nous attaquerons une portion du Gadouar en aval du moulin et le petit ruisseau qui vient de la chapelle de Saint Germain, soit environ deux kilomètres. Je rappelle que la Fédération défalque 16 euros à chaque volontaire sur le prix de sa carte de pêche depuis qu'il n'existe plus de « coupon de nettoyage ». Les personnes concernées devront prendre contact avec le Trésorier.



BILAN DES ADHÉSIONS

ANNÉES	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
Adultes	129	168	173	175	177	186	149	184	197	183	185
Mineurs	22	39	32	47	35	48	35	46	51	50	80
Découverte	42	56	53	66	76	56	22	21	26	23	35
Journalière		38	19	24	15	14	2	7	2	4	
Quinzaine		152	123	148	203	156	123	70	74	83	
EHGO		62 (59 int.fed)	56	56	64	57	50	50	50	58	

NOS DÉPOSITAIRES DE CARTES DE PÊCHE

Guémené : Bar l'Odyssee, rue des Frères Trébuil
Maison de la Presse, rue Joseph Pères

Cléguérec : Café Ty Corn

Lignol : Boulangerie Bara Mod Kozh

Saint Tugdual : Bar Restaurant Le Ty Mad

Ploërdut : Bar Station Service Le Bail, 5 grand'rue

Kernascléden : Chez Evelyne Graignic, Conquisquelen
Épicerie/Alimentation, place de l'église

Langoëlan : Bar de l'Amitié

Silfiac : Café Tabac du bourg

Le Croisty : Superette Dorso, rue de la Mairie

Inguiniel : Café Le Chalut

CARTES DE PÊCHE PAR INTERNET

Cliquez - Imprimez - Pêchez : www.cartedepeche.fr